



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 4 juin 2026

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 4 juin à 19 h 00, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en mairie sous la présidence de Monsieur Chrystophe AUBERT, maire.

Présents : Mr AUBERT Chrystophe, maire, Mmes : BESNARD Justine, BOISTARD Brigitte, GUICHARD Sylvie, PERROTIN Marie-Louise, REFOURD Johanna, THIBAUT Sabine, VIRTON Audrey MM : BELGRAND Jean-Louis, BRUNEAU Julien, DORISE Thierry, LEGENDRE Jimmy, THIBAUT Michel.

Absent ayant donné procuration : Mme DRANCOURT Marine à Mr LEGENDRE Jimmy

Secrétaire de séance : Mr THIBAUT Michel

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de la convocation : 26/05/2026

Date d'affichage de la convocation : 26/05/2026

Ordre du jour de la séance :

- 1 – Désignation des délégués au SMBAA
- 2 – Désignation d'un correspondant incendie et secours (CoolS)
- 3 – Désignation de commissaires à la commission communale des impôts directs
- 4 – Cavités 37 : adhésion de la commune de Rilly-sur-Vienne
- 5 – Décision modificative budget logements sociaux
- 6 – Demande de subvention amendes de police
- 7 – Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Ref : 2026-04-01 : Désignation de délégués au SMBAA

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les délégués de la commune au sein du Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA),

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, procède à la désignation de ses représentants.

Est désigné en qualité de délégué titulaire :
Monsieur Michel THIBAUT

Est désigné en qualité de délégué suppléant :
Monsieur Thierry DORISE (unanimité)

Réf : 2026-04-02 : Désignation d'un correspondant incendie et secours (Corris)

Le décret 2022-1091 du 22 juillet 2022, prévoit la désignation d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile : le correspondant incendie et secours.

Ce texte précise notamment que dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune,
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive,
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune

Le correspondant incendie et secours devient un des interlocuteurs privilégiés du SDIS37.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur Michel THIBAUT, correspondant Incendie et Secours (unanimité)

Arrivée de Mme Justine BESNARD après le vote de cette délibération.

Réf : 2026-04-03 : Désignation de commissaires à la commission communale des impôts directs

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit qu'une commission communale des impôts directs composée du maire, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants, soit constituée, la durée du mandat des membres de la commission étant la même que celle du mandat du conseil municipal.

Le conseil municipal doit proposer douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants.

Après accord des différents propriétaires consultés, le conseil municipal propose la liste des noms suivants :

Commissaires titulaires :

Monsieur Jean-Louis BELGRAND domicilié 15 ter rue des écoles 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur Jean-Pierre LÉON domicilié 109 route de la conté 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur Bruno DUCHESNE domicilié 4 allée des sables 37330 SOUVIGNÉ
Madame Maëva FONTENILLE domiciliée 11 allée des sables 37330 SOUVIGNÉ
Madame Nadège BORDE domiciliée 18 rue des écoles 37330 SOUVIGNÉ
Madame Hélène MOREAU domiciliée 1 rue du bourg neuf 37330 SOUVIGNÉ
Madame Maëva VANNIER domiciliée 286 route de la tonelle 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur Emmanuel BELLANGER domicilié 1013 route des royers 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur Michel THIBAUT domicilié 25 rue des écoles 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur Thierry MÉCHIN domicilié 19 rue fleurie 37330 SOUVIGNÉ
Madame Audrey VIRTON domiciliée 879 route de la joinière 37330 SOUVIGNÉ
Madame Séverine MAUDUIT domiciliée 20 rue des écoles 37330 SOUVIGNÉ

Commissaires suppléants :

Monsieur Julien BRUNEAU domicilié 15 bis rue des écoles 37330 SOUVIGNÉ
Madame Marie-Louise PERROTIN domiciliée 559 route de Sonzay 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur Cédric PAIN domicilié 165 chemin de la chambellerie 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur Jean-Charles RAGOT domicilié 554 route de Saint-Paterne 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur Jean-Marie JOUINT domicilié 8 bis rue Juliette Aveline 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur Jacky COURTOIS domicilié 197 route de Saint-Paterne 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur José MOREIRA domicilié 22 bis rue fleurie 37330 SOUVIGNÉ
Madame Johanna REFOURD domiciliée 213 bis chemin de l'Aunay Marais 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur ARTUR DE LA VILLARMOIS Charles domicilié 14 rue de la marnière 37330 SOUVIGNÉ
Madame Anne-Marie BOURGEOIS domiciliée 22 rue des écoles 37330 SOUVIGNÉ
Madame Christiane COUDARD domiciliée 1885 route d'Ambillou 37330 SOUVIGNÉ
Monsieur Jimmy LEGENDRE domicilié 80 route des corbeaux 37330 SOUVIGNÉ (unanimité)

Réf : 2026-04-04 : Adhésion de la commune de Rilly-sur-Vienne au Syndicat Intercommunal Cavités 37

Par délibération en date du 23 avril 2026, le comité syndical des Cavités 37 a accepté l'adhésion de la commune de RILLY-SUR-VIENNE.

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que chaque commune adhérente au syndicat se prononce à son tour sur cette adhésion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de RILLY-SUR-VIENNE au Syndicat Intercommunal Cavités 37. (unanimité)

Réf : 2026-04-05 Décision modificative n°1 Budget Logements sociaux

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le logement situé au 8 rue de la poste est vacant depuis le 10 mars 2026 et qu'il est nécessaire d'y effectuer quelques travaux d'entretien, avant de le louer à nouveau. Il convient donc de procéder à une décision modificative.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'effectuer les écritures suivantes :

Dépenses de fonctionnement

Article 615228	Entretien et réparations sur bâtiments	+ 6 312,00 €
Article 023	Virement à la section d'investissement	- 6 312,00 €

Recettes d'investissement

Article 021	Virement de la section de fonctionnement	- 6 312,00 €
-------------	--	--------------

Dépenses d'investissement

Article 2132	Construction bâtiments privés	- 6 312,00 € (Pour : 14, Abstention : 1)
--------------	-------------------------------	--

Réf : 2026-04-06 Demande de subvention Amendes de Police Année 2026

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la subvention "Amendes de police" pourrait être sollicitée afin de poursuivre les travaux de voirie relatifs à la mise en place de blocs béton pour obstruction de l'intersection entre la rue de la Marnière et la rue du Bourg neuf, visant à renforcer la sécurité des enfants sur leur trajet scolaire.

Le coût de ces travaux s'élèverait à 6 477,00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de solliciter l'octroi de la subvention Amendes de police" auprès du STA

- autorise le maire à signer toutes pièces se rapportant à ce projet. (Pour : 12, Contre : 2, Abstention : 1)

Questions diverses

Monsieur le 1^{er} adjoint fait part au conseil municipal, qu'il a demandé des volontaires pour l'aider dans le dossier du Plan Communal de Sauvegarde et celui des Obligations Légales de Débroussaillage. Mr Jean-Louis BELGRAND et Mr Julien BRUNEAU se sont proposés.

Madame la deuxième adjointe fait part que des travaux sont effectués dans le logement social situé au 8 rue de la poste, que des tombes seront relevées dans notre cimetière communal suite à la procédure de reprise et que le rideau métallique au stade sera réparé prochainement.

Monsieur le 3^{ème} adjoint a organisé une rencontre avec l'association Amicale Souvignaise et l'EPADH de Château la Vallière afin de redynamiser les activités du club.

Des achats de paniers de baskets sont à l'étude. Le travail sur la préparation du conseil municipal des jeunes se poursuit.

En septembre 2026, avec l'aide de conseillers, une exposition sera réalisée sur le patrimoine de la commune.

Concernant les activités de Madame la 4^{ème} adjointe, un projecteur sera acquis par la commune pour les fêtes d'octobre rose, d'Halloween, de Noël..

Un projet avec Agir pour la Culture permettra des expositions de peintures.

La fête de la musique aura lieu dans notre commune le samedi 20 juin en soirée avec un groupe de musique.

Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'il n'a pas encore désigné de conseiller délégué.

Monsieur le maire lève la séance à 19 h 45.

Monsieur le maire répond aux questions du public.

Michel THIBAUT,

Chrystophe AUBERT,